1re Année. N° 5 **40 centimes le numéro.** Mai 1895.

LE PROGRÈS SPIRITE

ORGANE OFFICIEL DU COMITÉ DE PROPAGANDE & DE LA FÉDÉRATION SPIRITE UNIVERSELLE

Le Journal paraît du 1er au 5 de chaque mois.

ABONNEMENTS	RÉDACTEUR EN CHEF	RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Paris et Départements, 5 fr. par an Etranger . . . . 6 fr. —	A. LAURENT DE FAGET	86, rue des Archives, 86 PARIS

SOMMAIRE

Le 31 Mars à Paris

L'affection des spirites pour Allan Kardec ne fait que s'accroître avec le temps. Tous sentent combien ce philosophe éminent a été utile l'humanité par la publication de ses œuvres, marquées au coin de la logique, du bon sens, et tout illuminées des rayons de la vie future.

Aussi, nous pressions-nous, nombreux, autour de la tombe du maître, le 31 mars dernier, jour anniversaire de sa désincarnation. Nos cœurs fidèles battaient à l'unisson, et si nous avons eu à déplorer l'absence de quelques orateurs habituels, nous avons pu constater, du moins, le zèle, jamais ralenti, de la foule des disciples qui se font un devoir d'apporter chaque année à Allan Kardec le témoignage de leur affectueux respect, l'expression de leur souvenir reconnaissant.

La tombe du maître était débordante de fleurs; violettes, pensées, résédas, géraniums, anthémis, cinéraires s'y mêlaient dans une profusion charmante. Beaucoup de couronnes aussi. Nous avons remarqué celle de la *Fédération spirite universelle* et celle que des occultistes y avaient sans doute déposée, car elle portait en exergue ces mots : *Hommage au maître des spirites ;* au milieu, deux triangles entrecroisés, entourés d'un cercle d'étoiles aux couleurs variées.

Nous n'avons pu voir sans attendrissement, dans tous les petits espaces restés libres le long des pierres druidiques qui forment le tombeau d'Allan Kardec, de minuscules et gracieuses couronnes, et jusqu'à de tout petits bouquets d'immortelles surmontés d'une pensée, *la pensée des humbles.* Ce ne sont pas ces délicats et modestes hommages qui ont dû le moins toucher le grand esprit simple et bon que nous venions tous honorer.

*
* *

A trois heures, le président donne la parole aux orateurs, qui montent, comme d'habitude, sur la plate-forme du tombeau voisin de la sépulture d'Allan Kardec. De là, les yeux plongent dans l'infini et, pour peu qu'on les abaisse, le regard plane sur les grands arbres et les mausolées du Père-Lachaise. Plus près, c'est la foule des spirites qui écoutent, recueillis ; c'est le maître lui-même, dont les restes corporels sont là et dont la pensée affectueuse se mêle à celle des orateurs.

M. Maintzert prononce d'abord un discours, ou plutôt, paraphrasant le *Pater*, élève sa pensée vers le Créateur dans une prière aux larges accents qui fait impression sur l'auditoire.

Puis M. Laurent de Faget vient lire les

lettres des amis de la province et de l'étranger qui se joignent de cœur à nous pour célébrer l'anniversaire d'Allan Kardec. On trouvera, à la suite de cet article, les autres discours prononcés, qui ont été vivement applaudis.

⁂

Le soir, un banquet nous réunissait encore. Le succès en a dépassé toute attente, grâce aux soins de son organisateur, M. Girod, qu'on ne saurait trop féliciter de son dévouement à l'idée spirite et de son zèle dans toutes les manifestations qui s'y rapportent. Les 120 couverts préparés n'ont pas suffi, et il a fallu ajouter de petites tables dans les coins de la salle pour que tout le monde pût y trouver place.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés :

Par M. Laurent de Faget, qui présidait, au maître vénéré, à Allan Kardec ;

Par M. Adolphe Boyer, à nos frères de toutes les patries et, en particulier, aux spirites Belges, représentés parmi nous par M. et Mme Frentz, de Bruxelles.

M. Frentz a répondu par un toast chaleureux porté aux spirites de Paris, qui l'ont fraternellement accueilli ; il a souhaité l'union indissoluble de toutes nos forces et a soulevé des applaudissements unanimes.

La soirée s'est achevée gaiement. La musique, la poésie, le chant et la danse nous ont fait oublier les tristesses inséparables de la vie terrestre. Chacun s'accordait à dire que notre petite fête était une des meilleures qu'on eût vues, l'harmonie n'y ayant pas été troublée un seul instant par la moindre note discordante. Que grâces en soient rendues à la fraternité spirite, mais aussi à nos chers guides de l'espace, qui ont semé avec amour la paix, l'union et la concorde dans nos cœurs.

La Rédaction.

Discours de M. Alexandre Delanne

Mesdames, Messieurs,

Il m'est pénible d'être loin de vous, retenu par un devoir impérieux, pour célébrer l'anniversaire de notre cher maître et ami Allan Kardec, et de ne pouvoir me rendre au rendez-vous créé par le culte des souvenirs.

Je vous envoie quelques réflexions sur « la Réincarnation », que le grand penseur a vulgarisée par ses œuvres à jamais célèbres. Les voici : je vous prie de les communiquer à nos collègues :

« Le spiritisme est une science si vaste qu'il
« présente mille aspects divers aux yeux des
« chercheurs : ceci se comprend, puisqu'il em-
« brasse la totalité des phénomènes qui intéres-
« sent le monde vivant et celui d'outre-tombe. »

Bien des sujets ont déjà été traités. D'éloquents orateurs ont fait valoir, ici même, l'ampleur de notre Doctrine dans son ensemble.

Mon désir cette fois est plus modeste : je voudrais appeler votre attention sur un point de la Doctrine qui n'est pas encore assez étudié et qui pourtant vient immédiatement à l'esprit des incrédules, comme un argument en leur faveur contre la réincarnation : « *C'est la perte du souvenir des vies antérieures...!* »

Cette étude m'a été suggérée par la lecture d'un remarquable article du grand écrivain Michelet, paru dernièrement dans le journal *Le Progrès Spirite*.

J'ai admiré l'art délicat avec lequel ce grand cœur a traité cette question. Il a trouvé des accents émus pour se montrer le frère convaincu des humanités disparues, et, dans sa langue admirable, il a surtout insisté sur les rapports nouveaux créés par l'*amour* pour chaque Être dans les incarnations successives.

Il a fait comprendre clairement que *le Souvenir* serait une entrave au libre essor de l'Esprit dans chacun de ses passages sur la terre.

Mais un côté de la question, non moins essentiel à montrer, est la position qui résulterait pour chacun de nous, si le souvenir des haines et des crimes ne disparaissait pas pour chaque être en revenant à nouveau ici-bas.

En effet, la mort, avec l'oubli des injures, permet à l'esprit qui vient se réincarner parmi nous de se refaire, en quelque sorte, *une virginité*, puisqu'il ne reconnaît plus les êtres qui lui ont fait du mal et que lui-même est ignoré de ceux auxquels il a porté préjudice.

La vengeance étant une passion des plus tenaces de notre humanité, la vie sociale ne serait plus possible.

Ce n'est pas cependant que le souvenir soit entièrement effacé ; il persiste à l'état latent et se manifeste par les mouvements de sympathie ou d'antipathie pour des individus qui nous étaient entièrement inconnus jusqu'alors.

En se plaçant encore à un autre point de vue, ce serait un terrible supplice que celui qui nous serait imposé par le souvenir constant des fautes et des crimes du passé. En voyant combien l'évolution est longue à s'accomplir, en constatant le peu de progrès réalisé à chaque passage

ici-bas, un immense découragement ne tarderait pas à s'emparer de nous et rendrait la vie actuelle insupportable.

Ne sommes-nous pas témoins bien des fois de suicides causés par l'intensité d'un remords persistant ?

N'est-ce pas aussi un grand bienfait, lorsque nous luttons péniblement ici, dans certaines positions obscures, d'ignorer les joies des grandeurs disparues ?

Vraiment, ceux qui désirent connaître le passé raisonnent comme de véritables enfants.

Dieu a bien fait, à mon avis, de nous soulager de ce surcroît d'épreuves !

Toutes ces considérations philosophiques justifient entièrement la Providence et démontrent bien que tout, ici-bas, a une raison d'être, qui peut parfois être voilée aux yeux de l'ignorant, mais qui se révèle à ceux des chercheurs de bonne foi.

D'ailleurs, la connaissance du périsprit fait très bien comprendre comment le souvenir peut être temporairement affaibli, *sans se perdre jamais*.

Les phénomènes du somnambulisme nous offrent un exemple de ce qui a lieu pendant l'incarnation et après la mort.

Le sujet que l'on endort est, pendant son sommeil, dans un état nerveux tout à fait différent de celui dans lequel il se trouve pendant la vie ordinaire.

L'enregistrement des sensations n'a plus lieu normalement : « Il se crée, en quelque sorte, en lui, *une seconde personnalité*, ou plutôt *c'est son moi* qui acquiert un surcroît de facultés nouvelles, et toutes les opérations intellectuelles qui se produisent pendant le sommeil *se gravent dans le périsprit*, et n'influencent *pas les cellules du cerveau matériel*. De sorte que, revenu à la vie ordinaire, il n'a plus *conscience* de ce qu'il a dit ou fait pendant son dégagement dans l'espace.

Mais, vient-on à le replonger de nouveau dans l'état somnambulique, quel que soit le temps, il se *souvient* immédiatement de ce qui s'est passé dans ses sommeils antérieurs.

Ce sont deux vies superposées, accolées, et dont l'une ignore l'autre !

Eh ! bien, la vie normale de l'Esprit est la vie dans l'espace. Lorsqu'il se trouve dans l'erraticité, dégagé des entraves du corps, le souvenir de ses vies antérieures se réveille en lui, s'il est suffisamment avancé, et il peut juger des progrès accomplis dans sa dernière incarnation.

Lorsqu'il revient sur la terre, au moment de l'incarnation, son périsprit s'unissant, molécule à molécule, au corps physique, il se produit en lui des modifications qui, en changeant le rythme vibratoire du périsprit, lui enlèvent *momentanément*, *temporairement*, pendant sa vie matérielle, le souvenir de ses vies antérieures, comme le somnambule qui se réveille n'a plus conscience de tout ce qui s'est passé pendant qu'il dormait.

... O maître vénéré ! c'est la foi profonde que j'ai acquise dans l'étude des lois de la Réincarnation qui m'a donné le courage nécessaire pour subir, sans murmurer, les pertes cruelles des êtres qui m'étaient si chers, et dont la séparation m'a tant fait souffrir !

Reçois donc, père intellectuel, toute ma reconnaissance pour m'avoir inculqué la croyance raisonnée, en me faisant comprendre la justice éternelle du Créateur envers ses créatures.

Discours de M. Adolphe Frentz

Une circonstance imprévue me procure la grande faveur de me joindre à vous, chers frères et sœurs, pour apporter sur cette tombe vénérée l'hommage respectueux de mes amis de Belgique.

Je crois être leur interprète en disant à l'Esprit éminent qui nous écoute que, malgré quelques divergences de vues et de moyens, son souvenir est toujours vivace dans leurs cœurs, car c'est dans son enseignement qu'ils puisent une foi inébranlable dans la vérité de notre doctrine et l'espoir en son émancipation et son progrès futurs.

Cet enseignement, consigné dans ces livres qui font l'admiration de tous, tant par l'élévation et la logique des pensées que par leur forme didactique et littéraire, me paraît être, en effet, la source vivifiante où doivent venir se retremper, s'affermir, s'épurer tous les courages, tous les efforts, toutes les opinions des vaillants amis qui aspirent à poursuivre l'œuvre d'Allan Kardec et qui craignent, à juste droit, de se laisser égarer par une ardeur trop juvénile et par les écarts d'une imagination surexcitée.

Je suis heureux, chers frères et sœurs, de prendre part à ce pieux pèlerinage, car je le considère, avec la multitude des spirites qui fêtent ce jour chez eux, comme une des bases mêmes du spiritisme.

Trop rarement, hélas ! nous avons l'occasion de nous voir, de nous entretenir des intérêts de la doctrine qui nous est chère, et cet éloignement est peut-être la cause unique des quelques dissentiments qu'on a vus se produire parfois sur le choix de la route à suivre et sur l'idéal entrevu, alors que ces petites divergences sont bien plutôt dans l'expression de la pensée que dans la pensée même et, n'étant pas dans les cœurs, s'évanouiraient bientôt si l'on se comprenait mieux.

Nous plaçant encore sous son égide, après que cette phase qu'on appelle la mort nous a privés de sa présence et de son soutien matériels, le *Maître* nous réunit ici dans une même pensée de respect et de concorde et nous offre cette occasion si rare de nous voir, de nous expliquer, d'affirmer nos convictions, de nous concerter pour un plan d'ensemble, sans lequel tous les efforts restent stériles ; en un mot, de nous mieux connaître et nous réconforter par une mutuelle estime.

Puisse Allan Kardec, cet Esprit au cœur si grand et si dévoué, ajouter encore à son bonheur cette satisfaction suprême d'entendre ses plus fervents disciples, assemblés en ce jour, lui apporter, à titre d'hommage, la promesse de marcher toujours unis sous la bannière qu'il leur a léguée !

Discours de M. Adolphe Boyer

Il y a aujourd'hui 26 ans, l'ange libérateur que l'on appelle la mort est venu délivrer des liens matériels le grand philosophe, l'éminent esprit, le fondateur du spiritisme, que nous fêtons aujourd'hui.

Unis de cœur et d'âme avec tous les fervents adeptes réunis autour de ce Dolmen qui renferme votre dépouille mortelle, tandis que votre esprit plane au-dessus de nos têtes et nous entend, nous venons vous demander, cher Allan Kardec, d'affermir notre foi, de soutenir notre courage pour affronter sans haine ni passion, mais avec une énergie inébranlable, les luttes que nous aurons à soutenir, soit dans ce monde, soit dans l'autre. Certes ! ce n'est pas un cri de détresse et de désespoir que nous voulons faire entendre en ce jour, car nous savons que notre œuvre est impérissable parce qu'elle est la vérité, la lumière qui doit conduire un jour l'humanité vers le progrès universel.

Sans nous faire illusion sur les obstacles sans nombre semés sur notre route par l'esprit de discorde, d'ambition et d'orgueil, nous sommes pleins d'espérances pour l'avenir !

C'est bien à tort que quelques esprits pessimistes signalent avec crainte des actes d'indifférence, de désertion, parfois même de trahison, comme tout à fait funestes à la marche en avant de notre belle philosophie ; nous ne voyons, nous, dans cette évolution regrettable, mais toute passagère, qu'une sélection nécessaire qui tend à se produire parmi les adeptes d'opinions et de tendances différentes. Si tout ce que vous avez donné de talent et de fortune pour la cause menace de s'engloutir dans le gouffre des convoitises et des ambitions personnelles, nous savons aussi qu'il suffit d'une brise légère pour emporter à jamais les audacieux qui ne connaissent du spiritisme que l'argent ou les honneurs qu'il leur procure. Nous avons une foi ardente en la justice éternelle, qui veut que l'erreur succombe, comme la fortune succombera toujours devant l'honneur et le devoir accompli, idole indestructible. Je dois m'arrêter dans cet ordre d'idées, qu'il était pourtant de mon devoir d'effleurer, quoique vous ne nous demandiez aujourd'hui que des paroles de paix, de concorde et d'amour.

Je dois pourtant dire un mot (qui sera plutôt un mot de remercîment) à l'adresse des spiritualistes dogmatiques, pour leur critique aussi injuste que maladroite, puisqu'elle met en relief les forces inquiétantes du spiritisme.

Dans une récente brochure intitulée : « Le danger du spiritisme », l'auteur engage ses ouailles à nous combattre avec la dernière énergie, quand, s'il avait un peu de logique, il devrait être notre plus sincère allié, et jette le cri d'alarme en ces termes : « Notre religion est « menacée. N'apercevez-vous pas la marée mon- « tante de cette satanique doctrine qui compte « cent mille partisans à Paris, possède des jour- « naux dans toutes les parties du monde et a « des adhérents dans les classes les plus élevées « de la Société? »

Il faudrait être d'une ingratitude consommée pour ne pas adresser des remercîments à de tels adversaires, à qui nous faisons cette courte réponse : Voyez quels déchaînements de passions, quelle indifférence pour tout ce qui a trait aux choses divines. Pourquoi, me direz-vous ? Mais parce que ceux qui sont sur la terre les représentants de Dieu se rendent tous les jours plus coupables les uns que les autres, et alors le monde, croyant avoir compris que leur con-

duite est indigne du rang qu'ils occupent, s'en éloigne de plus en plus. Voilà le résultat de cet antagonisme intéressé qui a créé, suivant l'expression d'un grand penseur, le plus grand foyer de matérialisme et d'athéisme.

Nous comprenons le coup mortel que porte à vos dogmes surannés la logique de notre foi et la clarté de nos croyances étayées par le fait brutal, indéniable, que, ne pouvant le nier, vous attribuez à une *cause* qui restera comme une légende brutale inventée par les exploiteurs de l'humanité-enfant.

Nous comprenons même la perturbation que produirait, dans les âmes non encore préparées, une connaissance trop précipitée de notre philosophie ; mais nous restons en face de vous calmes et résolus, certains de notre triomphe parce que nous sommes la lumière et que vous êtes les ténèbres.

Voilà, cher maître, les quelques idées que j'ai voulu émettre en l'honneur de votre vingt-sixième anniversaire.

Vous avez daigné y faire suite par quelques paroles signées de vous, ou tout au moins pouvant être acceptées comme l'expression de votre pensée. Je me fais donc un devoir de les lire à l'assemblée.

« Chers amis, frères et sœurs en croyance,

« Puisque le spiritisme vous a ouvert les ho- « rizons d'une vie plus grande ; puisque, par « lui, vous pouvez affirmer ce qu'autrefois « vous n'osiez supposer ; puisque, par leurs « communications, les bons esprits vous faci- « litent la route du progrès, c'est à vous de « propager la foi. Prêchez par l'exemple de « votre morale, enseignez cette vérité qui doit « faire disparaître utopies et erreurs; plantez au « milieu de vous l'arbre de charité, cultivez-le de « votre dévouement et de votre bienveillance, « afin qu'à l'ombre de ses rameaux touffus, de « nombreux partisans viennent s'abriter et « cueillir des fruits d'amour et de consola- « tion. Riches, pauvres, petits, grands ; gens de « tous cultes et de tous rangs, vous êtes tous « les enfants de Dieu ; vous êtes tous nés de la « commune Mère et, par conséquent, tous « égaux dans la balance divine.

« La vertu seule est une marque de distinc- « tion. Et l'action étant la traduction du senti- « ment, on ne peut appeler grand celui qui « dément ses paroles par des actes inqualifiables. « Eclairée par la pâle clarté d'un faible crépus- « cule, la vertu cherche l'ombre pour ne pas « être vue. Elle agit, elle donne, elle distribue « et ne rend compte qu'à Dieu du mérite de ses « bienfaits. O charité ! brillante étoile, sois le « phare de la nuit, éclaire le voyageur noc- « turne, fais qu'à l'éclat de ta sublime clarté il « comprenne que c'est par la révolte contre ses « imperfections et l'amour d'autrui qu'il doit « monter vers Dieu ! »

ALLOCUTION

de M. Lucien Leroy au banquet du 31 mars

Chers Amis,

Vous ressentiriez une grande joie à voir de toutes parts notre doctrine s'étendre et régénérer les hommes. Vous voudriez que son admirable philosophie pût être comprise de tous et jeter la plus éclatante lumière sur la masse humaine encore plongée dans les ténèbres.

Ne vous est-il pas agréable d'entendre l'écho de votre voix, de la science divine que vous répandez à travers le monde, répété par cette jeunesse que vous avez formée, que vous avez enseignée, que vous avez guidée, et qui n'a, comme vous, qu'une seule ambition : celle de faire comprendre Dieu et de faire chérir ses lois ? Vous avez calmé les douleurs de bien des pères, de bien des mères qui pleuraient leur enfant, car vous leur avez appris ce qu'était notre passage sur cette terre, et le bonheur qui nous attend lorsque, délivré de toute attache matérielle, nous aurons pu nous rapprocher du Créateur, par le perfectionnement de notre esprit. Et, ici, laissez-moi rendre le plus grand hommage à Allan Kardec, le propagateur de notre foi raisonnée. Oui, cher Maître, on rencontre encore bien des sceptiques sur cette terre, mais beaucoup le sont systématiquement. Ces sceptiques rient de notre doctrine comme, hier, on riait de la vapeur. Laissons faire le temps, et alors Dieu apparaîtra à ces mêmes hommes, ils connaîtront la toute puissance de la vérité.

C'est à nous, jeunes gens, à ne pas nous laisser décourager par la critique, à marcher sur les traces de nos devanciers, et à apporter notre pierre à l'édifice du bonheur universel.

Soutenus par nos chères croyances, aidés par les bons Esprits, nous n'avons qu'à aller de l'avant avec confiance ; un jour viendra où nous serons récompensés de nos efforts, car la vérité confondra les orgueilleux, et tous, animés du même souffle, nous pourrons rendre grâce au Seigneur, chanter le progrès des hommes et porter par toute la terre le drapeau sur lequel

est inscrite la sublime devise : *Naître, mourir, renaître encore et progresser sans cesse, telle est la loi.*

RAVAGEAU[1]

Au temps où j'étais un infatigable coureur de bois, j'avais lié amitié avec Michel Trinquesse, le berger de la friche de Vivey. Cette friche onduleuse et grise étend pendant des lieues sa nudité pierreuse entre les derniers villages de la montagne langroise et les versants où commencent à moutonner les premières forêts bourguignonnes. Çà et là, d'antiques buissons d'épine noire ou quelques poiriers sauvages en rompent seuls la monotonie et servent de points de repère aux piétons qui s'y aventurent pour accourcir leur chemin. Aucune route ne la traverse ; chacun s'y fraie un sentier à sa guise, et il faut une longue habitude ou un flair particulier pour ne pas s'y égarer. A l'heure du couchant, cette lande ne manque pas d'une âpre beauté : les forêts lointaines l'encadrent de vaporeuses lisières violettes ; les ombres des moindres touffes de genévriers projettent sur ses ondulations empourprées de grandes hachures noires ; dès que le soleil a disparu, ces couleurs se fondent en une teinte grise veloutée, d'une douceur mystérieuse et propice au rêve. L'hiver, sa physionomie devient tragique, quand le vent de bise balaie sans relâche ses pelouses raidies par le gel, quand ses buissons se couvrent de givre et que, dans le silence crépusculaire, des hurlements de loups montent, lugubres, du fond des bois effeuillés.

Le berger Trinquesse était le roi de la friche de Vivey. En toute saison, je l'y rencontrais, coiffé de son feutre en cloche, drapant son maigre corps de quinquagénaire en sa limousine brune et poussant son troupeau vers de problématiques pâtis. Il ne payait pas de mine, avec son visage renfrogné, ses petits yeux de renard, son nez en bec d'oiseau et sa barbe rousse mal plantée ; mais ses longues stations contemplatives emmi la lande solitaire l'avaient rendu observateur et lui avaient donné un tour d'esprit philosophique et raisonnant. Ayant acquis une connaissance approfondie des simples qui poussent en forêt, il s'en servait pour médicamenter les bêtes et parfois les gens. Aussi, les paysans des entours le tenaient-ils pour sorcier. Il en riait avec moi, tout le premier, quand je venais fumer ma pipe près de lui.

— Sorcier ! me disait-il en se gaussant, je le suis tout de même un peu plus qu'eux, car ils sont plus brutes que mes moutons. Quand ils ont besoin de moi, ils me flagornent ; dès que je les ai tirés d'affaire, ils me traitent de méchant *jeteux de sorts*, et, pour un peu, ils me brûleraient vif, comme dans le temps passé. Ne trouvez-vous pas, monsieur, que souventes fois les animaux ont plus de cœur et moins de vice que les gens ? Moi, je pense que, s'il y a un ciel là-haut, certaines bêtes auraient plus de droit au paradis que bien des chrétiens. Tenez, par exemple, j'ai eu pendant dix ans un chien nommé Ravageau, avec lequel je vivais de pair à compagnon et qui montrait plus d'esprit et de sentiment que le meilleur des hommes. — C'était un danois mâtiné de griffon, quasi haut comme un petit âne, agile comme un écureuil, et fort comme un taureau. Son poil gris se frisait ainsi qu'une toison, sa tête solide se terminait en un museau fin aux crocs terribles et ses yeux fauves flambaient comme braise. D'un coup de mâchoire, il vous décarcassait un loup, comme il eût fait d'un simple lapin. Et doux avec çà, nullement hargneux ; il n'avait qu'à regarder les moutons, pour les faire obéir recta. Nous étions une paire d'amis. Pensez ! Nous ne nous quittions pas depuis tantôt dix ans, dormant côte à côte, mangeant le même pain et, après le repas, nous payant un brin de conversation. Nous nous comprenions si bien ! Il connaissait le sens de mes mots et de mes gestes et moi-même, à force d'attention et de pratique, j'avais fini par entendre son langage de chien, car ces animaux-là, monsieur, parlent tout comme nous. Ils ont une manière d'exprimer leur opinion, leurs désirs, leurs peines ou leurs joies au moyen d'aboiements différemment répétés, chantés pour ainsi dire : tantôt aigus ou caressants, tantôt courts ou allongés, selon les sentiments qu'ils ont au cœur ou les idées qui leur trottent dans le cerveau...

Cependant, les années défilaient l'une après l'autre, comme les grains d'un chapelet, et Ravageau prenait de l'âge. Dans notre métier, où l'on couche sur la dure, où l'on est exposé à toutes les changeantes humeurs des saisons et à toutes sortes d'alertes, on s'envieillit plus vite. Donc, Ravageau devenant vieux, je songeai à

(1) Nous croyons être agréables à nos lecteurs en reproduisant cet article dû à la plume d'un de nos meilleurs écrivains et publié dans le « Journal » du 19 avril dernier. C'est un éloquent plaidoyer en faveur de l'intelligence des animaux.

N. D. L. R.

ne procurer un jeune chien qui entrerait en pprentissage sous ses ordres, lui servirait d'aide t le remplacerait plus tard, quand le pauvre camarade serait au bout de son rouleau. En ce temps-là, j'avais un petit pâtureau qui gardait le troupeau avec moi. Il m'apporte un jour un 'eune barbet de quatre mois, intelligent et alluré, qui promettait de rendre de bons services. ous le baptisâmes « Roussillon », à cause de a couleur roussâtre de son poil, et je le présenai à Ravageau. Dame ! l'entrevue ne fut pas d'abord très amicale. Le danois regardait de ravers cet étranger qui venait se mêler de ses ffaires. Il tournait autour de lui, grondait sourement en retroussant ses babines, et le flairait d'un air soupçonneux. Probablement, néannoins, que cet examen fut à l'avantage du petit arbet, car, au bout de quelques minutes, Ravaeau se cambra sur ses quatre pattes, lança à Roussillon une œillade plus gaie et, cabriolant estement devant lui, l'invita d'un jappement ref à faire une partie de jeu. Le barbet s'y prêta e bon cœur ; il était à l'âge où l'on est joueur t vite familiarisé. A la fin de la journée, ils 'entendaient déjà et Ravageau, accroupi auprès e Roussillon, léchait complaisamment son eune camarade.

Dès le lendemain, il l'avait franchement dopté et l'apprentissage commençait. Quand le roupeau s'éparpillait trop et semblait vouloir ousser une pointe vers les bois, Ravageau, deout devant son élève, le guignait d'une certaine açon en tournant significativement la tête du ôté des moutons et en jetant un aboiement impératif. Le barbet sans expérience ne semblait as comprendre ; alors notre chien courait tout eul vers les traînards, les rassemblait et les ramenait en deux coups de temps, puis, quand le roupeau cheminait en ordre, il revenait triomhant vers le petit et aboyait deux ou trois fois omme pour lui dire : « Voilà !...C'est ainsi que a se pratique ! » — L'éducation prit du temps ; oussillon était jeune, musard et très distrait. Ravageau ne se lassait pas, il recommençait paiemment et avait bien des maux à inculquer à l'apprenti les roueries du métier. Il ne se fâchait jamais, nonobstant, et prenait, au contraire, son camarade en plus grande amitié. C'est commè ça : nous aimons davantage ceux qui nous donnent le plus de tablature, et les femmes n'ont jamais plus de tendresse que pour les nourrissons dont l'élevage a été pénible. L'affection de Ravageau pour son Roussillon était vraiment plaisante à voir. Il ne touchait jamais à sa pitance que lorsque le barbet était rassasié. La nuit, dans le parc, il s'étendait sur la paille, invitait par un grognement sec son protégé à venir se blottir entre ses pattes et ne s'endormait que lorsque le petit, couché bien au chaud contre son ventre, commençait à ronfler doucement...

Trois mois coulèrent ainsi et on atteignit la mi-octobre. Les bois rougissaient, les soirées fraîchissaient ; nous parquions néanmoins encore dans la friche, attendant les premiers givres pour dévaler dans les prés et hiverner au village. Une nuit que nous dormions serré, le pâtureau et moi, dans notre loge roulante, Ravageau et Roussillon entre les roues, je fus brusquement réveillé par un violent coup de gueule de notre danois. « Décanille ! dis-je au pâtureau qui se frottait les yeux, il se passe quelque chose de pas ordinaire. » J'empoigne ma houlette et nous nous glissons dehors. Le ciel était clair, fourmillant d'étoiles, avec un bout de lune rongée qui descendait vers les bois. Les moutons, pelotonnés en tas, tremblaient et bêlaient d'une façon gémissante, tandis que Ravageau et Roussillon, dressés sur leur pattes, grognaient à qui mieux mieux. « Ils sentent le loup, murmurai-je au pâtureau ; reste dans le parc et ouvre l'œil, moi, je vais voir ce qui se mitonne dehors... »

Accompagné des deux chiens, j'avance hors des clôtures avec précaution. Tout à coup, grâce à un dernier rais de lune, j'aperçois les maraudeurs qui causaient tout ce *raffut*, et je me rase contre l'angle des barrières. C'étaient deux loups. Sans bruit, à pas allongés, flairant le vent, ils pointaient sur le parc et, dans l'ombre, leurs prunelles brillaient comme des vers luisants. A ce moment, je regardai Ravageau : il avait généreusement abrité le petit Roussillon entre ses quatre hautes pattes et n'attendait qu'un signe pour s'élancer. Déjà, j'entendais le souffle haletant des deux loups qui se rapprochaient. « Hardi ! Ravageau !... » D'un bond, le chien sauta sur l'un des brigands, tandis que je tapais sur l'autre à coups de houlette. Le loup, mordu en pleine échine, avait roulé par terre. Les crocs du chien le travaillaient ferme, car il hurlait comme un damné. Ah ! le brave Ravageau... Il prit la maudite bête à la gorge et l'étrangla net. Le loup n'eut pas le temps de crier : ouf ! Il raidit ses quatre pattes et creva. L'autre avait lâchement décampé. « Bon voyage ! » pensais-je, et je m'apprêtais à rentrer, quand je vis Ravageau, effaré, flairer de droite et de gauche avec des grognements plaintifs, et je compris qu'il

cherchait Roussillon, que nous avions totalement oublié dans la bagarre. « Roussillon ! Té !... Roussillon ! » Mais j'avais beau hurler, plus de barbet !... Le pâtureau ne l'avait pas revu. « Bah ! dis-je, il se retrouvera demain, recouchons-nous ! » Et nous nous endormîmes, le pâtureau et moi, dans la loge. Mais le lendemain, au petit matin, quand on se réveilla pour faire sortir le troupeau, en voilà bien d'une autre !... Ravageau, à son tour, manquait à l'appel. Pendant la nuit, il avait franchi la clôture et était parti en quête de son ami.

Tout le jour, nous l'attendîmes vainement. Nous commencions à être cruellement inquiets, quand, vers le coucher du soleil, nous ouïmes un aboiement de détresse du côté des bois de Charbonnière. « C'est lui ! m'écriai-je, reste là, je vais voir... » Je courus droit au taillis d'où les aboiements résonnaient par intervalles, tout pareils aux cris d'une femme en mal d'enfant Guidé par cette clameur, je pénètre à travers les ronciers jusqu'à une ancienne place à charbon, et qu'est-ce que je vois, monsieur ? Ravageau, accroupi sur son train de derrière, la robe hérissée, les yeux blancs, la tête levée au ciel et bramant comme un désespéré. Sur la terre piétinée et presque sous ses pattes, des débris d'os sanguinolents, des bouquets de poils fauves, un morceau de carcasse écrabouillée, voilà tout ce qui restait de Roussillon... *Paoure petite cagne !*... Tandis que Ravageau s'acharnait après le loup, elle avait été emportée par l'autre brigand, qui l'avait dépiotée et mise en *briques*... La désolation de Ravageau fendait le cœur. J'avais beau l'appeler, il ne voulait plus quitter la place... Je ne trouvai d'autre moyen de l'emmener que de ramasser les os dans ma limousine. Alors, docile comme un agneau, il me suivit, la tête basse, la queue entre les jambes, geignant et flairant lamentablement le paquet qui contenait les restes du malheureux Roussillon

La semaine d'après, on redescendit à Vivey. Mais la mort du barbet avait porté un coup à Ravageau. Il était devenu inquiet, farouche, hargneux, et ne pouvait supporter la vue des roquets du village. Un jour, il mordit celui de la mairesse. Le maire, furieux, prétendit que notre danois était enragé et donna l'ordre de l'abattre. Le garde forestier mit deux balles dans la tête au brave Ravageau, qui alla rejoindre ainsi plus vitement son ami Roussillon au paradis des chiens...

ANDRÉ THEURIET.

Etude des forces psychiques

LES PENSÉES SONT DES ACTES

(*suite*) (1)

N'est-ce pas une absolue nécessité que de développer en nous le pouvoir d'oublier lorsque notre disposition d'esprit engendre des pensées nuisibles ? Agissons ainsi pour que, pendant notre sommeil, le courant des forces mauvaises soit remplacé par un courant de pensées attractives pour le bien.

Il y a de nos jours des milliers de gens qui ne se sont jamais préoccupés de contrôler le caractère de leurs pensées. Ils laissent leur esprit errer au gré de forces et d'influences étrangères, souvent préjudiciables. Jamais ils ne disent à la pensée qui les trouble : « Je veux t'oublier. » D'une façon inconsciente, ils travaillent à leur propre perte et leur corps souffre des pensées pénibles dont ils entretiennent leur esprit.

Vous commencez à acquérir le pouvoir de chasser les pensées nuisibles dès que vous comprenez le tort qu'elles vous font. A mesure que vous leur résistez, vous accroissez votre force psychique. « Résistez au diable, dit le Christ, il fuira loin de vous. » Or, il n'y a de véritables démons que les forces mal employées de notre esprit. Elles sont nos tyrans et nos bourreaux. Une triste, haineuse et mélancolique disposition d'esprit est un démon qui peut nous faire perdre nos biens, notre santé, nos amis.

Pour faire réussir une entreprise, pour progresser dans un art quelconque, il est absolument nécessaire de prendre de temps en temps quelques jours de repos pendant lesquels on éloignera de son esprit toute pensée relative à cette entreprise, à cet art, afin d'acquérir des forces nouvelles et d'augmenter ainsi ses chances de succès.

⁂

Celui qui s'entretient toujours de la même idée s'entoure d'une atmosphère spéciale, élément de pensée aussi réel que si nous pouvions le voir et le toucher. Chacun près de lui éprouve l'influence de cette idée fixe et en est péniblement affecté, car la pensée se transmet d'une personne à une autre au moyen d'un sens que la physiologie n'a pas encore reconnu. C'est dans l'exercice de ce sens que se trouve le secret de l'impression favorable ou défavorable

(1) Voir notre numéro d'avril.

que les gens font sur nous à première vue.

Une impression formée en nous met dans l'atmosphère un élément invisible qui prévient les autres pour ou contre nous. Leurs pensées, il est vrai, nous affectent de la même façon, qu'ils soient loin ou près de nous. De là vient que nous parlons lors même que nos langues sont silencieuses ; et que nous nous faisons aimer, haïr, tout en restant seuls dans notre maison.

Toute pensée malveillante est un coup d'épée qui en provoque un semblable de la part d'autrui ; toujours elle revient à vous sous une forme quelconque.

Le règne de la paix doit s'établir par la réconciliation des opinions dissemblables ; en faisant de nos ennemis des amis sincères ; en parlant à chacun du bien qui est en lui et non de ses défauts ; en détournant les conversations médisantes et calomniatrices et en occupant l'esprit des autres de sujets profitables à tous. Donc, avec un sourire de véritable amitié, on aborde a ceux qui souffrent, car les plus malades de corps ou d'esprit ont le plus besoin de commisération.

L'homme ou la femme qui inspire le plus de répulsion ; l'être avili, dégradé, traître, parjure, a besoin de votre pitié, de votre secours ; parce que, en engendrant des pensées mauvaises, il engendre aussi peine, souffrance, tristesse pour soi et pour les autres.

Lorsque vous entretenez votre esprit de pensées malveillantes à l'égard de quelqu'un dont vous avez reçu une offense ou une insulte, ces pensées vous obsèdent, vous fatiguent, et vous ne pouvez les chasser ; elles vous attristent et vous rendent malades.

Ce fait se produit uniquement parce que votre mauvais vouloir à l'égard de cette personne a provoqué, attiré vers vous ses intentions hostiles ; elle pense de vous ce que vous pensez d'elle et vous renvoie ce qu'elle reçoit de vous. L'un et l'autre, vous donnez et recevez les coups et blessures d'éléments invisibles. Lors même que, pendant plusieurs semaines, vous garderiez tous deux le silence sur cette lutte de forces occultes, elle vous ferait néanmoins un tort considérable. Ce conflit de volontés contraires remplit l'air qui vous entoure d'influences funestes et vous cause un mal réel.

Pardonner à ses ennemis, c'est-à-dire ne provoquer en eux que de bienveillantes pensées, est une action protectrice pour soi-même comme de se mettre en garde contre une blessure physique. Une pensée amicale, persistante, annihile le mauvais vouloir et le rend impuissant. L'injonction du Christ de faire du bien à nos ennemis est fondée sur une loi naturelle. Elle nous enseigne que le bon vouloir a une très grande puissance et nous préserve des maux que pourrait nous causer l'animosité d'autrui.

Désirez d'être miséricordieux lorsque vous pensez à une personne qui vous a donné quelque sujet de haine, de colère, de mépris. Votre seul désir est un état d'esprit qui meut les forces capables de vous apporter la miséricorde et la paix. Le désir est la base scientifique de la prière. Désirez avec persistance votre part de force morale dans les éléments invisibles qui vous entourent ; et vous pourrez régler votre esprit de la façon la plus profitable pour vous et les autres.

Cultiver le pouvoir de la pensée donne à l'esprit une force sans limites, et nous préserve en grande partie des souffrances morales que nous cause la perte de notre fortune, de nos amis, etc., etc. La force d'esprit se manifeste par l'aptitude à repousser les pensées de crainte, de tristesse, de haine ou de colère, pour s'intéresser à toute autre chose ; tandis que la faiblesse morale laisse la pensée s'absorber dans la douleur, l'effroi et le découragement. Lorsque vous redoutez un malheur qui peut fort bien ne jamais vous arriver, votre corps est affaibli, votre énergie paralysée ; mais vous pouvez, par votre seul désir, développer en vous-même une puissance capable de neutraliser vos angoisses en vous rendant courageux. Ce pouvoir développé en vous de plus en plus rend l'homme capable d'accomplir des prodiges en l'affranchissant de toute crainte.

Que personne encore n'ait acquis ce pouvoir souverain, cela ne prouve aucunement qu'on ne puisse l'acquérir. Des faits de plus en plus nouveaux et merveilleux se produisent chaque jour dans le monde. Il y a un certain nombre d'années, on eût traité de fou celui qui aurait affirmé que la voix humaine peut être entendue de New-York à Philadelphie.

Maintenant les applications du téléphone sont choses journalières. Plus tard, le pouvoir de la pensée fera regarder le téléphone comme un jeu d'enfant, les hommes qui sauront en user accompliront des prodiges dont la fiction n'a pas encore donné au monde scientifique la plus légère idée.

(*Traduit de l'anglais par une amie du « Progrès spirite ».*)

Comité de Propagande et Fédération Universelle DES SPIRITES

Séance du 16 janvier 1895.

La séance est ouverte à 8 h. 1/2 au siège social, 86, rue des Archives, par M. Laurent de Faget, président.

Sont présents : Mmes Laffineur, Poulain, Hoileux, Bérot; MM. L. de Faget, Mongin, Junot, Duval, Galopin, Sohier, Mèche, Boisseau, Lussan, Girod, Boyer, Lécomte.

Sont malades MM. Louis et Chauvel.

La parole est donnée au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. Mongin, craignant d'être taxé d'indifférence envers la cause, fait remarquer qu'une erreur s'est glissée dans la rédaction du procès-verbal de la séance du Comité de Propagande du 16 décembre dernier et qu'il n'a pu, en réalité, se faire excuser de ne pouvoir assister à cette séance, pas plus qu'aux deux séances précédentes, attendu qu'il n'avait reçu aucune convocation.

Dans le but d'éviter, à l'avenir, le retour de semblables inconvénients, M. Mongin propose que les convocations à adresser aux membres du Comité, à Paris ou en province, soient affranchies comme les lettres, au moyen d'un timbre de cinq centimes.

Personne ne demandant d'autre rectification, le procès-verbal, mis aux voix, est adopté, à main levée, par l'unanimité des membres présents.

M. Junot, président de l'Union spirite « La Fraternelle », donne communication à l'Assemblée que : Les groupes très importants de cette Société, après avoir pris connaissance de la circulaire Argence, ont formulé un vote absolu de confiance à M. de Faget, président de la Fédération, et ont chargé leur président, M. Junot, d'en faire part au Comité.

La communication de M. Junot est accueillie par des applaudissements.

La motion suivante, émanant des membres du Comité, est ensuite mise aux voix :

« Le Comité de Propagande, heureux de ma-
« nifester sa confiance envers son président,
« espère qu'il usera de tous les moyens en son
« pouvoir pour porter la lumière complète sur
« les tristes machinations de M. d'Anglemont
« et du sieur Argence, lui exprime sa profonde
« sympathie en raison de la crise douloureuse
« qu'il traverse, et passe à l'ordre du jour. »

Dans le cours de la dernière séance, une commission de quatre membres, composée de MM. Junot, Duval, Lecomte et Mme Laffineur, avait été nommée pour se rendre auprès de M. d'Anglemont, alors propriétaire du Journal « Le Spiritisme », afin de lui demander s'il consentait toujours à nous conserver, dans les colonnes de son journal, l'emplacement nécessaire à la publication du procès-verbal du Comité de Propagande, et en particulier du procès-verbal de notre séance du 15 décembre 1894.

Dans l'entrevue, fort courtoise, que les membres de la commission ont eue avec M. d'Anglemont, ce dernier, tout en reprochant amèrement aux spirites l'ostracisme dont, à son avis, sont frappés les ouvrages d'Omnithéïsme dans les milieux spirites, a déclaré que cependant, si le procès-verbal lui est présenté par M. de Faget, il l'insèrera, *in extenso*, dans les colonnes de son journal, tout en se réservant le droit de faire suivre cette insertion de tels commentaires qu'il jugera convenable.

M. Duval a également fait part à M. d'Anglemont de l'intention, manifestée par le Comité de Propagande et par la Fédération, d'avoir un organe officiel pour les deux Comités, et de la nécessité de fonder un journal à cet effet au cas où les colonnes du journal « Le Spiritisme » leur seraient fermées.

Sur ces entrefaites, M. d'Anglemont ayant passé à une autre personne la propriété du Journal « Le Spiritisme », le procès-verbal de la séance du 15 décembre 1894 a dû paraître dans le journal « Le Progrès Spirite », qui devient et restera l'organe officiel du Comité de Propagande et de la Fédération.

En ce qui concerne la propriété de cet organe (dont le premier numéro a paru par les soins et aux frais de M. de Faget), une discussion est ouverte entre les membres présents.

MM. Duval, Junot, Sohier et Galopin seraient d'avis que le Journal le « Progrès Spirite » soit la propriété effective de la Fédération. Tout en étant d'accord pour laisser les bénéfices, au cas où il y en aurait, au rédacteur en chef chargé de l'organisation et de la rédaction du Journal, cette proposition étant faite d'ailleurs dans l'excellente intention de mettre cet organe à l'abri des variations d'opinion ou de rédaction qui pourraient se produire dans le cas où le journal viendrait, pour une cause ou une autre, à changer de propriétaire.

M. Lussan combat cette proposition en citant des exemples de journaux gérés par des Sociétés

spirites et que le manque d'unité dans la direction a fait disparaître dans un laps de temps très court.

M. Mongin ajoute que la solution consistant à abandonner les bénéfices, s'il y en avait, pourrait être fort contestée dans l'avenir, car il est évident que, si la Fédération créait un journal au moyen de ses propres deniers, ce serait dans le but d'alimenter la caisse ; il ne lui serait pas possible d'opérer autrement.

M. Lecomte dit qu'en outre il est impossible à la Fédération, aussi bien qu'au Comité de Propagande, de posséder, au sens propre du terme, un organe, car ces deux associations n'ont pas la personnalité civile, et en droit les Sociétés possédant la personnalité civile ont seules qualité pour acquérir, vendre ou gérer. D'autre part, fonder une société par actions pour former la société civile offre autant d'inconvénient, les actions formant un bien transmissible, et pour ce seul fait seraient à même de causer des perturbations aussi grandes dans la direction de ce journal.

M. Mongin dit que le fait de voir le journal passer des mains de M. de Faget entre d'autres mains qui n'imprimeraient pas à cet organe la même direction, ne peut en rien effrayer ni gêner la Fédération, car elle sera toujours libre à ce moment d'adopter un autre organe comme étant son organe officiel.

Pour clore la discussion, MM. Lecomte et Duval proposent l'ordre du jour suivant :

« Les Comités de Propagande et de la Fédé-
« ration, réunis en séance ce 16 janvier 1895,
« considérant qu'ils n'ont pas qualité pour pou-
« voir créer un journal, adoptent comme organe
« officiel « Le Progrès Spirite » dont M. de Fa-
« get est propriétaire, à condition que ce jour-
« nal insèrera les procès-verbaux et toutes com-
« munications intéressant les deux Comités, et
« passent à l'ordre du jour. »

Après un vote à main levée, le présent ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents.

L'assemblée décide ensuite de donner 20 francs d'étrennes à M.D., qui, tout le courant de l'année, veut bien faire le service et entretenir la salle des séances.

Le Comité de la Fédération confirme, par un vote à l'unanimité, M. Duval dans ses fonctions de trésorier.

Monsieur le Président donne ensuite lecture d'une lettre de M. Carlier dans laquelle il nous prie d'accepter sa démission de membre du Comité. Le Comité adresse à M. Carlier l'expression de toute sa sympathie. M. Carlier termine du reste sa lettre en nous assurant qu'il n'en reste pas moins un des plus fervents adhérents de la Fédération.

Dans la prochaine séance, le Comité discutera s'il y a lieu de nommer un Comité de lecture qui serait adjoint à M. de Faget pour la rédaction du journal, décision adoptée d'ailleurs par M. de Faget. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 1/2.

Le Secrétaire,
A. LECOMTE.

Séance du mercredi 13 février 1895
tenue 86, rue des Archives.

Sont présents :

M. Laurent de Faget, président ; Mmes Hoilleux, Laffineur ; Mlle Béraud ; MM. Boisseau, Carlier, Chérel, Desbouis, Duval, Girod, Hatin, Junot, Lussan, Mèche, Mongin, Sohier.

Prennent place au bureau :

MM. Laurent de Faget, président,
Duval, trésorier de la Fédération,
Sohier, remplissant les fonctions de secrétaire en remplacement de M. Lecomte, absent.

La séance est ouverte à 9 heures. La lecture du procès-verbal de la précédente séance est remise, M. Lecomte ne l'ayant pas fait parvenir.

Le président donne communication des lettres de MM. Boyer et Lecomte, s'excusant de ne pouvoir assister au comité.

Lecture d'une lettre de M. Tegrad annonçant son changement de résidence à Tours ; malgré tout son bon vouloir, il se voit obligé de donner sa démission du comité, ne pouvant à l'avenir assister aux séances.

Le comité décide, tout en le remplaçant à Paris, de le conserver comme correspondant à Tours, ville qui possède un bon noyau de spirites, et où sûrement il saura représenter la Fédération avec le talent qui le caractérise.

Le président communique une circulaire Thouars envoyée aux abonnés du *Spiritisme*, portant en tête :

Fédération spirite Universelle.

Comme cette circulaire a un cachet mercantile bien accentué, le comité croit devoir faire remarquer qu'en aucun cas il ne peut y avoir

confusion avec la Fédération Spirite Universelle fondée le 20 novembre 1893, à Paris.

Suite de l'ordre du jour.

Anniversaire d'Allan Kardec.

M. Junot craint que, cette année, le banquet n'ait pas l'ampleur désirable, et prévoit beaucoup de défections, particulièrement dans son groupe, surtout après la diatribe lancée dans le dernier comité contre la Fraternelle, et qui a été colportée et a fait très mauvais effet.

M. Girod répond que MM. Junot et Galopin étaient seuls présents, et que d'autres n'ont pu colporter lesdits bruits; en tous cas, ajoute-t-il, c'est un moyen tout tracé de nous rapprocher et de passer l'éponge sur des paroles dites un peu légèrement.

Mlle Béraud ajoute que le róle de M. Junot est tout tracé, et que lui seul peut influencer les membres de son groupe dans un sens favorable.

Après l'échange de quelques observations, le banquet est voté à l'unanimité.

Sont nommés pour l'organisation les mêmes membres que l'année dernière, qui ont si bien rempli leur mandat.

MM. Boyer, Danton, Galopin, Girod, Mèche.

La date est fixée au dimanche 31 mars; le coût sera de 3 fr. 50, le banquet sera suivi d'une soirée musicale et dansante.

Affaire Hattin et Carlier.

M. Duval propose de soumettre à un arbitrage de trois membres, nommés par le comité, toutes les questions personnelles, en commençant par celle de MM. Hatin et Carlier ; cette commission serait chargée tout spécialement de la réconciliation des parties adverses, et d'éviter la propagation toujours regrettable des faits allégués.

M. Hatin demande que l'enquête soit faite devant le comité, l'injure ayant été publique.

M. le président lit le rapport de M. Carlier. MM. Hatin, Desbouis, Carlier prennent successivement la parole, et, après explications courtoises, la réunion est forcée d'avouer que la proposition de M. Duval était fondée, et que cette affaire toute personnelle n'avait rien à voir avec la Fédération, et elle vote à l'unanimité la dite proposition.

La séance est levée à 11 h. 1/4.

SOHIER.

Quelques Phénomènes de Télépathie

Par ASTÈRE DENIS.

(*Suite*) (*)

6e Cas.

L'annotation faite à la date du 16 août 1893 n'était pas la seule qui m'attendait le samedi 19 août, jour de ma première visite au sujet depuis mon retour de Paris.

Il avait encore écrit, sous la date du 14, et cette fois à l'état de veille :

« Monsieur, je vous ai vu hier après-midi, écrivant dans votre bureau, et aussitôt vous êtes allé mettre votre correspondance à la poste, c'est-à-dire dans la boîte aux lettres, et ce matin vous êtes venu m'appeler; mais j'ai constaté que vous aviez l'air soucieux, quoique ayant dormi profondément, d'après ce que vous m'avez dit. »

14 août 1893, lundi.

Je dois expliquer que, si j'ai appelé le sujet le matin et si je lui ai dit que j'ai bien dormi, c'est télépathiquement et à mon insu. Quand il me voit de la sorte à distance, dans une sorte d'hallucination, il peut, lui, me palper et me causer comme si j'étais présent, et même se rendre compte de mon état de santé ; mais, moi, j'ignore tout.

Avait-il *été profond* mon sommeil, ainsi que le sujet l'assurait? Je ne me le suis pas rappelé; mais mon copie de lettres témoigne que, le 13, j'ai effectivement écrit deux lettres assez longues: l'une, pour Spa ; l'autre, pour Louvain. Aussitôt ces lettres terminées, vers 4 ou 5 heures, je les ai mises à la poste, heureux d'en être débarrassé, à cause de l'énervement qu'elles m'avaient occasionné. Il fallait une circonstance peu ordinaire — d'où mon énervement — pour me décider à écrire de la sorte le dimanche après midi.

J'étais sous le coup d'attaques violentes de la part d'un médecin, précisément à raison des études auxquelles je me livre.

Le sujet avait donc, encore une fois, écrit sa vision avant mon arrivée ; de plus, il l'avait fait à l'état de veille.

Il s'agit évidemment ici d'une communication télépathique, la suggestion ne jouant aucun rôle dans le cas qui m'occupe. L'habitation de mon sujet est située sur la rive droite de la rivière la Vesdre, et la mienne sur la rive

* Voir notre numéro d'avril.

gauche; d'une maison à l'autre, il y a 2 à 300 mètres.

7ᵉ Cas.

Le 27 ou 28 septembre, étant à Paris, je me suis écorché le doigt en soulevant une caisse. A mon arrivée à Verviers, huit jours après, le sujet, alors qu'il dormait, me dit qu'il m'avait vu en cette occasion. Je le gronde, parce qu'il n'a pas noté ce qu'il a perçu, et je lui donne une plume pour qu'il répare aussitôt son oubli. S'exécutant, il écrit tout ce qui est souligné ci-après :

— Monsieur, je vous ai vu à Paris ; vous vous êtes fait mal et vous avez beaucoup saigné. Vous aviez très mal.

— Avais-je donc si mal ?

— Mais oui.

— A quel doigt ?

— C'était entre la première et la seconde phalange de la main gauche.

— Comment appelle-t-on ce doigt ?

— *L'index*.

(Ces détails sont exacts.) — Continuez, dis-je.

— Vous avez pris des mesures dans une petite place.

— Comment était cette chambre ?

— Pas trop grande.

— Ai-je eu mal, avant de prendre des mesures ?

— Non, c'est après avoir pris des mesures, mais vous en avez encore pris après.

— Vous rappelez-vous la date ?

— Non.

— Cherchez !... Ne trouvez-vous pas ?

— Non, non.

— A quel moment de la journée ai-je pris mesure en premier lieu ?

— C'était le matin.

— Est-ce alors que je me suis fait mal au doigt ?

— Non, l'après-midi.

— Avez-vous vu avec qui je me trouvais ?

(Ici, je songe à ma fille qui, à deux reprises, le sang coulant abondamment, m'a enveloppé le doigt d'un linge.)

— Non, mais j'ai vu un homme qui vous mettait quelque chose dessus.

— Un homme ?

— Oui.

— Est-ce au moment même où j'ai eu mal ?

— Je ne me rappelle pas.

Une ou deux heures après m'être blessé (car j'ai dîné dans l'intervalle), je suis allé chez un pharmacien qui m'a recouvert le doigt de collodion pour empêcher la plaie de s'envenimer.

Ainsi donc, chose curieuse, le sujet ne m'a plus perçu quand ma fille m'a soigné, s'il l'a fait de nouveau quand je me suis rendu chez le pharmacien. Je songeais cependant à ma fille en questionnant le sujet. Ces détails ont de l'importance ; ils prouvent surabondamment que la suggestion mentale n'exerce ici aucune influence.

Quoique n'ayant pas été noté par le sujet au moment de la perception, le phénomène est indiscutable pour moi, et en voici la raison : Sous le coup du sang qui coulait, le sujet avait fait ses malles pour venir me soigner. A son réveil, il avait trouvé — sans en savoir le motif — ses malles pleines et ses armoires bouleversées. Etonné — on le serait à moins — il avait raconté le fait à sa voisine, Mᵐᵉ C. G..., avant mon retour à Verviers. Le sujet, mis plus tard en somnambulisme, m'a donné le mot de l'énigme, et je le lui ai communiqué à mon tour, après qu'il a été réveillé.

Une réflexion bien naturelle à ce propos : N'aurait-il pas pu se faire que le sujet, étant endormi et poursuivant son idée, se fût mis en route pour Paris ?

Il s'agit d'être prudent en faisant ces expériences. J'ai paré à des désagréments semblables en faisant une suggestion que je sais être efficace. Il est défendu au sujet de rien entreprendre qui puisse l'exposer en quoi que ce soit.

Comme conclusion, disons que, si, dans ce cas de télépathie, je n'ai pas le témoignage écrit du sujet avant mon retour, j'ai celui de Mᵐᵉ C. G... Ce dernier, pour être d'une nature différente des autres, n'en a que plus de valeur. En voici la copie :

« Je certifie que Mˡˡᵉ Aloud m'a fait part, avant le retour de Paris de M. Denis, de l'étonnement dans lequel elle avait été, vers la fin septembre 1893, quand elle a trouvé, à son réveil, des paquets de vêtements tout préparés et son appartement bouleversé.

« *Signé* : Epouse C... »

8ᵉ, 9ᵉ et 10ᵉ Cas.

Devant encore me rendre à Paris au commencement de novembre, et voulant dérouter le sujet, je lui annonce mon départ pour Bruxelles, où va s'installer mon frère, et où j'ai de la famille et des amis. Mon voyage est donc des plus plausibles. Rentré le 17 novembre dans la soirée, je viens le dimanche 19 chez le sujet. Je reste sur le palier en lui commandant, mentalement, de venir me trouver. Peu après, la porte s'ouvre et le sujet m'accueille par l'épithète : *Menteur !* « Voyez, dit-il, voici la preuve que vous êtes un menteur, » et, triomphant, il

me montre le cahier où sont inscrites ces lignes:

« Je vous ai vu à Paris causant avec Madame, mercredi 15 novembre. »

« Monsieur, je vous ai vu courir sur l'escalier, vous entriez dans une petite place, jeudi 16 novembre. »

« Aujourd'hui samedi, 18 novembre, je vous ai vu dormant dans votre chambre chez M. M... La vision a eu lieu à 1 heure du matin. Je me suis dit que vous étiez revenu vendredi soir. »

J'avais donc suggéré en vain que j'allais à Bruxelles ; le sujet m'avait vu à Paris où j'étais. Tout ce qu'il avait perçu est exact. Le sujet savait en outre, sans toutefois l'avoir écrit, que je m'étais présenté chez lui, en son absence, le samedi 18, dans la journée. Il fut bien étonné et devint bien perplexe, quand une voisine lui contesta le fait. J'y étais effectivement allé, mais la voisine était de bonne foi ; elle ne m'avait pas vu.

Ma conclusion est donc qu'il s'agit, dans la production de ces phénomènes, de visions télépathiques.

11e Cas.

Le samedi 23 décembre 1893, étant à Paris, j'apprends qu'un excellent ami, M. V..., est mort la veille à Bruxelles.

Je prends le train l'après-midi pour assister aux obsèques.

J'aurais été étonné si Aloud, qui était à Verviers, n'avait rien ressenti, l'impression, chez moi, ayant été profonde. Je lui fais écrire par mon frère, auquel elle répond le 27 décembre :

« Monsieur, votre carte, que j'ai reçue ce matin, m'a réitéré la mort du pauvre M. V... J'ai en effet reçu la lettre de faire part lundi matin, laquelle ne m'a pas du tout étonnée, car, samedi, j'entendais une voix qui ne cessait de répéter : Voyez-le, M. V... est mort, et j'ai supposé que M. Astère m'aura suggéré la chose, et voilà pourquoi j'ai eu cette impression. »

Evidemment, pour que le cas fût tout à fait concluant, le sujet aurait dû écrire sans être sollicité et avant d'avoir reçu avis du décès. Si j'ai cru devoir rapporter ce phénomène, c'est qu'un mort y est en jeu, indirectement il est vrai ; sans quoi je l'aurais passé sous silence, comme je le fais pour plusieurs autres.

12e Cas.

Dans l'ordre chronologique, le fait que je vais rapporter ici devrait porter le numéro 1. Il a eu lieu en 1892, tandis que les autres datent de 1893. Je le place le dernier parce qu'il est le plus important au point de vue des témoignages.

Le 15 septembre 1892, on me présente à l'encaissement une traite qui ne m'a pas été avisée et qui n'est pas même due. J'écris de suite au créeur pour me plaindre et lui réclamer les fonds.

Le 16, je reçois, de la maison du tireur, une lettre par exprès m'engageant à payer. Comme je ne dois pas la somme, je m'irrite et réponds en conséquence. Finalement, les fonds me sont envoyés.

Le 17, samedi. Le temps, de beau et chaud qu'il était, devient pluvieux et froid le soir. Etant en transpiration, je me refroidis.

Le 18, dimanche. Je m'éveille pendant la nuit en éternuant fortement. Ayant eu, dans le temps, une bronchite capillaire très dangereuse, je me promets, pour éviter une rechute, d'user de tous les moyens : médicaux, hygiéniques et magnétiques.

Le même jour, donc le dimanche, à 1 heure et demie du matin, le sujet, qui habite à deux ou trois cents mètres de chez moi, a la vision suivante :

Pendant qu'il est au lit, j'arrive dans sa chambre. Il me demande l'heure, je lui réponds : Une heure et demie, ce qu'il vérifie sur son réveil. Je lui raconte que je suis enrhumé et que j'ai besoin de soins. Au reste, j'éternue profondément devant lui. Un peu après, mon frère arrive à son tour et je lui parle de la prétention d'un fournisseur de me faire payer une traite que je ne lui dois pas.

Puis, tout à coup, nous disparaissons, mon frère et moi.

La nuit étant écoulée, le sujet fait part de son hallucination à des voisins.

Quand je viens chez lui, il m'en fait également le récit. Je m'empresse, en conséquence, de recueillir les pièces que voici :

1° Témoignages des voisins, certifiés exacts par le sujet.

« Mlle Aloud, notre voisine, nous a raconté avoir vu M. A. Denis, pendant la nuit du samedi au dimanche 18 septembre 1892. Etonnée de le voir, elle lui a demandé l'heure. Sur la réponse : Une heure et demie, elle a regardé son réveille-matin et a reconnu l'exactitude de l'heure. M. Denis, étant enrhumé, venait réclamer des soins magnétiques. Il était accompagné de son frère, à qui il a causé, devant elle, d'une traite créée indûment sur sa caisse par un fournisseur.

« J. C.., Justine G. ., Epouse C...

« *Reconnu exact*, Aloud. »

2° Déclaration de ma femme, constatant que j'ai été enrhumé :

« Je certifie que mon mari a fortement éternué, comme il le fait au début d'un rhume, dans la nuit du samedi au dimanche 18 septembre 1892.

« TH. DENIS. »

3° Attestation de la bonne qui m'a préparé un bain de pieds à la moutarde pour me dégager la tête.

« Je déclare avoir préparé, le dimanche 18 septembre, un bain de pieds que M. Denis a pris de suite à son lever,

« MARIE M... »

4° Et, pour terminer, lettre (avec enveloppe) en date du 15 septembre, provenant de la maison qui a disposé sur moi :

« Le 15 septembre 1892.

« Monsieur A Denis, à Verviers,

« Je viens de m'apercevoir qu'il vous sera présenté ce jour une traite de 500 francs dont je devais vous faire les fonds.

« Je devais vous en causer lors de ma dernière visite. La présente est donc pour vous demander s'il est nécessaire de vous en faire les fonds. Dans ce cas, veuillez toujours avoir l'obligeance de payer cette traite et demain je vous enverrai la somme de 500 francs ; mais si vous préférez payer cette traite sans mon intervention, je vous accorderai en compensation l'escompte de 2 p. 100 sur les deux factures. Dans tous les cas, je vous prie de ne pas la laisser en souffrance.

« Attendant de vous lire, je vous présente, Monsieur, mes sincères salutations,

« Pour ***

« *Signé* : *** »

(*En post-scriptum.*) « C'est par suite d'un oubli de la part de l'écrivain. J'ai perdu de vue cette affaire et M... vient seulement de rentrer d'un voyage de plusieurs jours. »

J'étais certain de ne pas avoir parlé de la traite au sujet. Quand je l'ai questionné, il m'a dit ne rien connaître de cet incident.

Pourquoi alors, dans son hallucination, le sujet l'a-t-il vu intervenir ? C'est ce qu'il serait difficile de dire. Au reste, quand le matin, dans ses visions presque journalières, le sujet me voit apparaître pour le réveiller, je suis vêtu et debout ; tandis qu'en réalité, à ce moment-là, je suis encore couché, je dors même très souvent et, par conséquent, je reste dévêtu. Ce que le sujet perçoit exactement, ou tout au moins plus exactement dans ces conditions, c'est mon état d'esprit et ma santé. La perception s'attache donc à la personnalité, à l'intellect, et le reste forme un accessoire qui se traduit plus ou moins fidèlement.

(*Annales des sciences psychiques* de février 1895.)

ÉCHOS ET NOUVELLES

Sur avis conforme de l'Académie de médecine et du Conseil supérieur de l'Instruction publique, l'*Ecole pratique de magnétisme et de massage*, fondée en 1893, par la *Société magnétique de France*, 23, rue Saint-Merri, vient d'être classée parmi les grands établissements de l'enseignement supérieur libre.

Les magnétiseurs doivent être joyeux de cette décision, car elle consacre officiellement leur art, tant contesté depuis plus d'un siècle.

***

Nous lisons dans la *Démocratie des Pyrénées-Orientales* :

Le Spiritisme. — *Une curieuse invention.* — On nous assure qu'un de nos compatriotes, inventeur breveté plusieurs fois, vient de clore une série d'expériences dont le résultat comblera de joie *le monde des spirites*.

Il paraît que cet inventeur aurait trouvé le moyen de supprimer la table tournante et frappante des spirites et de faire enregistrer, par l'objet de son invention, les communications des esprits des désincarnés avec la même facilité que celle de lire sur un livre ou un tableau.

Ne nous étonnons donc plus de rien, les relations supra-terrestres et inter-planétaires vont être établies par une méthode mathématique dont l'exactitude surprendra les curieux et les chercheurs.

Si ce problème est résolu avec la précision annoncée, l'inventeur, qui est M. J. Vicère, géomètre, honorera encore une fois la science et son pays.

***

Le journal *L'Epoque* vient de publier le portrait de M. POTONIÉ-PIERRE, l'auteur de *Un peu plus tard*, ouvrage spirite dont nous

avonsrendu compte et que nos lecteurs ont fort goûté.

Nous sommes heureux, dit notre confrère, de publier aujourd'hui le portrait de notre éminent collaborateur, M. Edmond Potonié-Pierre, dont les chroniques de la paix, si goûtées des lecteurs de l'*Epoque*, obtiennent un grand succès en France et à l'étranger.

M. Potonié-Pierre est un écrivain de talent et un travailleur infatigable ; depuis près d'un demi-siècle, il est sur la brèche pour défendre la cause de la paix, de la justice et de la liberté.

Il a beaucoup voyagé : il connaît tous les pays d'Europe.

C'est lui qui, le premier, a écrit la fameuse devise : « Guerre à la guerre », qui a été si souvent le titre d'articles de la *Liberté* (d'Emile de Girardin) ; il écrivit ensuite divers articles sur « Ce que coûte la guerre » dont l'un fut jugé digne par Victor Hugo d'être reproduit dans son livre *W. Shakespeare.* Il a fondé la « Ligue du bien public » (1866), qui a le même but, le même programme que la « Ligue de la Paix ».

Il forma, en 1859, le projet de fonder une ligue universelle, ayant pour programme l'abolition des armées permanentes, des douanes, des impôts indirects et la revendication de toutes les libertés.

Pour réaliser son idée, M. Potonié s'adressa aux hommes les plus marquants et aux principaux organes de la presse en Europe.

Voici la lettre que Garibaldi lui adressait en 1864 :

«... Votre entreprise est sainte. Les difficultés qui l'entourent augmentent le devoir de tous les amis de la fraternité des peuples de l'encourager de leur parole et de l'aider de tous leurs efforts.

« Si mon nom peut vous être utile, il est à vous et à la cause à laquelle nous nous sommes consacrés.

« A vous,

« G. Garibaldi. »

M. Potonié-Pierre publie aujourd'hui les plaidoiries contre la guerre, qui ont également un grand succès.

Les chauvins, les sceptiques raillent les apôtres de la paix, mais l'avenir appartient à ces derniers.

Leur utopie d'aujourd'hui deviendra la réalité de demain.

Le xxe siècle, nous osons l'espérer, sera le siècle de la fraternité des peuples.

BIBLIOGRAPHIE

Essai d'initiation à la vie spirituelle

Par Emmanuel Lebel.

(Chez Noël, imprimeur, 9, rue Fontanas, à Bruxelles.)

Dans cette brochure, l'auteur raconte simplement comment il est devenu spirite. C'est un de ces petits ouvrages simples et clairs, remplis de souvenirs personnels, intéressants et instructifs, qui impressionnent toujours favorablement le lecteur, quand on y sent — comme c'est ici le cas — la sincérité la plus absolue.

Nos meilleurs compliments à l'auteur, qui a eu pour but (il le dit lui-même), « d'amener à croire ceux qui doutent, et à douter ceux qui nient. »

A. L. de F.

Les doctrines et les pratiques du spiritisme

Par Loys de Rémora.

C'est un des meilleurs ouvrages de propagande que nous connaissions. Toute la doctrine spirite y est passée en revue, dans un style agréable, aussi éloigné des lieux communs que des superfétations amphigouriques chères à beaucoup de littérateurs de notre époque. C'est un bon livre, que nous ne saurions trop recommander aux personnes qui veulent étudier le spiritisme sérieusement, sans verser dans l'abstraction métaphysique.

En vente au prix de 0,20 centimes, chez Guyot, éditeur, 20, rue du Croissant, à Paris.

A. L. de F.

SOUSCRIPTION

En faveur de M. LESSARD (Verdad).

Versé par Mlle Chaplain, 29, boulevard Barbès à Paris, au nom d'une dame qui désire garder l'anonyme... 10 francs.

Nous recevrons avec empressement les autres sommes qui nous seraient adressées dans le même but, la solidarité la plus étroite nous unissant à ceux de nos frères qu'éprouve le malheur.

Gérant : A. Boyer.

Imprimerie du « Progrès spirite ».